

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 4 février 2013, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, René Desrosiers, Gervais Chamberland, Georges-Henri Duchesnay, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le poste de conseiller au siège no 6 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 10 janvier 2013 tel que lu et présenté.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

• DEMANDE DE DON DE LA POLYVALENTE LE MISTRAL

2013-02-18

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à la majorité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire un **don de 50\$ à l'école polyvalente Le Mistral** de Mont-Joli (harmonie) dans le cadre du programme d'enrichissement musical.

6- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

7- APPROBATION DES COMPTES

2013-02-19

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu que le conseil municipal de Ste Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$35 021.72 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

8- **AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION DU RANG 6 PAR LA MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION**

2013-02-20

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc autorise le paiement d'un montant de 300\$ à la municipalité de La Rédemption pour le **ramassage des ordures et de la récupération** effectué pour la résidence du 17 Rang 6 et pour le chalet du 6 Rang 6, et ce pour l'année 2013, étant donné que ce service devrait être effectué par la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc.

9- **AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS**

Cet item de l'ordre du jour est annulé.

10- **RÉSOLUTION POUR PERMIS D'INTERVENTION ANNÉE 2013 AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

2013-02-21

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par Georges-Henri Duchesnay

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc **demande au ministère des transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2013** et qu'elle autorise Louise Boivin, directrice générale à signer les permis d'intervention.

11- **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA VÉRIFICATION COMPTABLE POUR LES ANNÉES 2013-2014-2015**

2013-02-22

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc demande des **soumissions auprès de différentes firmes comptables** concernant la vérification des états financiers et préparation du rapport financier pour les années 2013-2014-2015 ainsi que pour les redditions de comptes demandées par le MAMROT, le MTQ et Recyc-Québec pour la même période.

12- **ENTENTE POUR SERVICE D'INSPECTION**

2013-02-23

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **accepte le renouvellement de l'entente intermunicipale de la MRC de La Mitis pour l'application des règlements d'urbanisme** et ce, à compter du 1^{er} janvier 2013 et autorise le maire Maurice Chrétien ainsi que la directrice générale Louise Boivin à signer la dite entente.

13- ENTENTE POUR UTILISATION DE PARTIES DE TERRAIN PRIVÉ SERVANT DE VIRÉE POUR LES VÉHICULES DE LA MUNICIPALITÉ

2013-02-24

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc procède à l'entretien des chemins municipaux de son territoire, été comme hiver;

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de différents emplacements sur le territoire pouvant servir de virée afin que, lors des opérations de déneigement ou autres travaux avec niveleuse ou divers véhicules municipaux, ses opérateurs de machinerie puissent se retourner en toute sécurité;

ATTENDU QUE la municipalité désire mettre en place des ententes écrites à cet effet avec différents propriétaires pour l'utilisation de parcelles de terrain privé;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise l'établissement d'**ententes avec les propriétaires concernés pour l'utilisation de parties de terrain privé servant de virée lors des opérations municipales** et de plus, autorise le maire et la directrice générale à signer les dites ententes. Les ententes signées seront acheminées à notre courtier d'assurances pour être déposées à notre dossier.

14- RÉSOLUTION POUR MANDATER UN MEMBRE DU CONSEIL À INTÉGRER LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SERVICES DE PROXIMITÉ

2013-02-25

ATTENDU QUE suite aux rencontres d'informations sur les services de proximité tenues dans plusieurs municipalités, il a été convenu qu'un groupe de travail se mettrait en place afin de répondre à certains besoins communs aux municipalités participantes;

ATTENDU QUE ce groupe de travail aura comme mandat de développer un plan d'affaires concernant une coopérative mitissienne de services de proximité;

ATTENDU QUE chaque municipalité participante doit être représentée à l'intérieur de ce groupe de travail;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par René Desrosiers

Appuyé par Raymonde Lévesque

ET RÉSOLU à l'unanimité que le conseiller Michel Paris soit **mandaté afin de représenter la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc au sein du groupe de travail sur les services de proximité** et l'autorise à assister à toutes les rencontres de ce groupe.

15- VARIA

A) RENCONTRE POUR LES ÉLUS DE LA MRC DE LA MITIS CONCERNANT LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU TERRITOIRE

2013-02-26

Considérant que la MRC de La Mitis a entrepris une démarche de planification stratégique du territoire afin d'être en mesure de dégager les enjeux auxquels fait face La Mitis et de prendre les orientations qui contribueront à son plein développement;

Considérant que la MRC désire que chaque élu de son territoire puisse prendre connaissance de la dite démarche en organisant plusieurs rencontres dont une qui aura lieu à Sainte-Jeanne d'Arc;

Il est proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise l'utilisation de la salle communautaire de Sainte-Jeanne d'Arc à cette fin par la MRC de La Mitis le 6 mars 2013 et ce, sans frais.

B) PROJET DE PARC MUNICIPAL À SAINTE-JEANNE D'ARC

2013-02- 27

CONSIDÉRANT l'intérêt des élus municipaux à l'implantation d'un parc municipal tel qu'inscrit au plan d'action 2013-2014 du Comité de Développement de Sainte-Jeanne d'Arc;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un tel projet demande un partenariat du Comité de Développement et du Conseil Municipal;

Il est proposé par René Desrosiers

Appuyé par Gervais Chamberland

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc :

- confirme au Comité de Développement son engagement afin de doter la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc d'une nouvelle infrastructure municipale, soit un parc municipal;
- mandate le conseiller Georges-Henri Duchesnay à accompagner les membres du Comité de Développement tout au long du projet.

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Georges-Henri Duchesnay la fermeture de l'assemblée à 21h45.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière

